irtess
Institut Régional Supérieur
du Travail Éducatif et Social
de Bourgogne

www.irtess.fr



Bienvenue à l'IRTESS !

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Bienvenue à l'IRTESS

Ce livret d'accueil vous est destiné, que vous soyez étudiant ou stagiaire de l'IRTESS, en formation initiale ou continue.

Vous y trouverez un ensemble d'informations concrètes et utiles pour votre vie au sein de l'établissement. Il vous aidera notamment à vous repérer, à connaître les différents services de l'IRTESS ainsi que les nombreuses personnes qui travailleront avec vous tout au long de votre formation.

L'IRTESS tient à ce que chacun puisse se sentir à l'aise dans cette institution et y développer une posture d'acteur. Le travail en équipe, l'apprentissage de la délégation, de la participation et de la négociation sont en effet essentiels pour tout futur travailleur social.

Nous vous encourageons à vous investir, individuellement et collectivement, dans les différentes instances où vous êtes représentés et dans tous les espaces qui vous permettront de devenir des professionnels responsables et créatifs.

Ce livret est appelé à évoluer, toutes vos contributions seront appréciées, afin qu'il réponde au mieux aux attentes de chacun.

Magali LEDUC SEGUIN

Directrice générale

irtess
Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne

irtess
Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Un peu d'histoire

L'IRTESS (Institut Supérieur du Travail Éducatif et Social) est une association loi 1901.

L'association est administrée par un Bureau et un Conseil d'Administration.

Ses missions consistent, en référence aux statuts, à :

- assurer la formation pluri-professionnelle des travailleurs sociaux ;

- développer des formations permanentes et supérieures diversifiées ;

- contribuer à la recherche et à l'animation des milieux professionnels de l'action sociale.

L'IRTESS est un établissement de statut privé assurant une mission de service public pour les formations professionnelles en travail social.

L'IRTESS compte aujourd'hui 83 salariés permanents et de nombreux intervenants extérieurs (professionnels, universitaires...).
Il accueille actuellement environ 4 000 étudiants ou stagiaires chaque année.

Antennes et sites délocalisés de formation

√ Côte d'Or

IRTESS
2 rue Professeur Marion
21000 Dijon
Tél. 03 80 72 64 50

√ Saône-et-Loire

IRTESS
Immeuble "Les Chavannes"
3 avenue de Chalon
71380 Saint-Marcel

Sur site délocalisé à Hurigny

√ Yonne

Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois
105 rue des Mignottes
89000 Auxerre

√ Nièvre

sur sites délocalisés à Nevers

Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Tout savoir

Les activités de l'IRTESS

L'IRTESS assure les formations initiales et continues des travailleurs sociaux.

Celles-ci sont regroupées en 4 pôles
(voir L'organisation des services p. 5).

Les 4 pôles animent également des dispositifs de Formation Continue, de V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience), études-recherches, mobilité internationale...

L'IRTESS est par ailleurs habilité en tant que Centre de bilan de compétences pour les salariés et ou demandeurs d'emploi pour tous les domaines et tous les secteurs.

Le Pôle Formations accompagnement et perfectionnement

regroupe les formations et prestations suivantes :
- Accompagnant éducatif et social (AES)
- Assistant familial (AF)
- Maître de maison en secteur social et médico-social

Perfectionnement et prestations externes :
- Agent de service médico-social
- Analyse de la pratique professionnelle
- Assistant de Soins en Gérontologie (ASG)
- Évaluation qualité (externe et interne)
- Référent de parcours santé-social
- Référent en santé mentale et psychiatrie en milieu de vie

Le Pôle Formations éducatives et sociales

regroupe les formations suivantes :
- Assistant de Service Social (ASS)
- Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)
- Éducateur Spécialisé (ES)
- Éducateur Technique Spécialisé (ETS)

En partenariat avec le CREPS et les FRANCAS :

- Diplôme d'État Jeunesse Éducation Populaire et Sports (DEJEPS)

Le Pôle Formations management et recherche

regroupe les formations suivantes :
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES) en partenariat avec l'IRTS de Franche-Comté

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

En partenariat avec l'Université de Bourgogne :

Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS) associé au Master

Le Pôle Formations accompagnement et orientation professionnelle

regroupe les formations suivantes :
- Titre de Moniteur d'Atelier (TMA)
- Moniteur Éducateur (ME)
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Formation de Tuteur - Maître d'Apprentissage (FTMA)
- Dispositif de préparation aux admissions pour les lycéens

et des prestations d'orientation scolaire et professionnelle :
- Un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience via le pôle VAE
- Des bilans de compétences
- Des bilans d'orientation destinés aux lycéens
- Des entretiens de réorientation.

irtess
Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Tout savoir

Les choix pédagogiques

Les orientations institutionnelles sont déterminées à partir d'une lecture des réalités professionnelles actuelles, mais aussi d'une anticipation des nécessaires évolutions des pratiques professionnelles.

Elles visent à :

√ Développer des **formations transversales** dans le cadre des pôles d'activités et sur les territoires (formations partagées entre plusieurs filières)

√ Mettre en oeuvre une **pédagogie de l'alternance** dans le cadre des sites qualifiants et du dispositif de l'apprentissage associant les professionnels et les institutions du travail social et médico-social

√ Favoriser le travail d'implication, de **responsabilisation** et d'engagement des étudiants, dans une position de sujets acteurs de leur formation

√ Favoriser **l'individualisation** des parcours des étudiants et des stagiaires

√ Assurer l'accompagnement **VAE** pour tous les diplômes accessibles par cette voie

√ Développer des méthodes pédagogiques innovantes (FOAD, autoformation…)

√ Faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et leur mutualisation

√ Compléter la formation initiale par une offre de formation professionnelle continue diversifiée

√ Conduire des études et des recherches dans le cadre du Pôle Régional Ressource **Recherche** Formation **Action** Sanitaire et Sociale (PREFAS)

Ces orientations s'inscrivent dans le respect des six principes suivants partagés par l'ensemble des équipes pédagogiques

1. Co-construction des parcours de formation entre l'IRTESS / les employeurs-sites qualifiants / les apprenants

2. Interaction pédagogique entre parcours individuel et dynamique collective

3. Adaptation "raisonnée" de la formation aux évolutions sociétales et aux connaissances

4. Prise en compte de l'apprenant en tant que sujet et acteur de sa formation

5. Pluralité des savoirs

6. Transversalité des dispositifs de formation

Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Tout savoir

Qui finance les formations ?

Le Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Il subventionne chaque année les formations initiales (environ 50 % du budget de l'IRTESS).

Il attribue par ailleurs des bourses d'études et différentes aides à la mobilité.

Il participe également au financement des formations continues et de "l'Apprentissage" à travers différents dispositifs.

Les organismes employeurs du secteur social (privés ou publics)

La plupart des formations de l'IRTESS sont éligibles au CPF.

Les Opérateurs de Compétences (OPCO)

Ils sont chargés de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les entreprises pour définir leurs besoins en formation.

Ils sont agréés et contrôlés par l'État.

Autres financements

√ **Taxe d'apprentissage** dont doivent s'acquitter les entreprises commerciales et dont elles peuvent se libérer en aidant des Centres de Formation Professionnelle comme l'IRTESS

√ **Frais d'inscription et frais de scolarité des étudiants**

√ **Aides spécifiques des collectivités locales et territoriales**

√ La mobilité des étudiants à l'occasion d'un stage à l'étranger peut être facilitée grâce à l'**habilitation de l'IRTESS dans le cadre du programme ERASMUS +**.

Erasmus+ Enrichit les vies, ouvre les esprits. UNION EUROPÉENNE

Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Tout savoir

Organisation fonctionnelle des services

Direction Générale - Magali LEDUC SEGUIN			
Pôle Formations accompagnement et perfectionnement **Jean-Marie VAUCHEZ**	Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles **Ghislaine DAMIEN**	Pôle Formations éducatives et sociales Julie BONGARD PICCIOLI	Pôle Formations management et recherche **Cyril VILLET**
Formation qualifiante et certifiante			
de niveau 3 et 4	de niveau 4	de niveau 5 et 6	de niveau 6 et 7
AES	MA	ASS	CAFERUIS
	ME	EJE	CAFDES
AF	TISF	ES	DEIS
Maître de maison en secteur social et médico-social		ETS	
		DEJEPS	
Autres formations (perfectionnement et spécialisation)			
Assistant de soins en gérontologie (ASG)	Tuteur Maître d'apprentissage	Travailleur pair	
Exercer une mission de référent de parcours santé-social			
Intervenir auprès des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA)			
Référent en santé mentale et psychiatrie en milieu de vie			
Autres activités des pôles			
Analyse de la pratique professionnelle (APP)	Bilan d'orientation		Etude et recherche
Appui / conseil aux institutions	Bilan de compétence		PREFAS Pôle Ressource Régional Recherche Formation Action Sanitaire et Social
	Validation des acquis de l'expérience (VAE)		
Centre de ressources documentaires et d'informations multimédia (Cerdim)			
Information - Documentation - Communication			



Tout savoir

Organisation fonctionnelle des services

Direction générale - Magali LEDUC SEGUIN
Service comptabilité - Service logistique et entretien
Service Evaluation qualité - Jean-Marie VAUCHEZ
Accrédité par le COFRAC n° 3-2177 Rev 0 - Contact : Isabelle BELLIO

Flasher le QR Code pour voir l'organigramme complet



Vos contacts

L'annuaire de l'IRTESS

Direction

LEDUC SEGUIN Magali
Directrice Générale

Directeurs de Pôle

DAMIEN Ghislaine 03 80 72 64 88
Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles
BONGARD PICCIOLI Julie 07 54 37 51 17
Pôle Formations éducatives et sociales
VAUCHEZ Jean-Marie 03 80 72 64 56
Pôle Formations accompagnement et perfectionnement
VILLET Cyril 03 80 72 64 93
Pôle Formations management et recherche
Pôle Ressource Régional Recherche Formation Action Sanitaire et Sociale (PREFAS)

Responsables de filière de formation

BOULLY Céline 03 56 55 04 19
Maître de maison / Référent de parcours santé social
BELLINI Véronique 03 80 72 64 74
AF
COTTIN Stéphanie 03 80 72 67 59
ME, TISF
GIRARD Corinne 03 56 55 04 14
ETS, MA
KELLENBERGER Sonja 03 80 72 64 66
DEIS
KELLER Christophe 03 80 72 67 59
CAFDES
LOREAU Fabien 03 80 72 64 77
ES
LUCAN Armelle 03 80 72 64 94
AES
MAROT Valérie 03 80 72 64 85
EJE
MONGUILLON Nathalie 07 52 05 28 94
AS, ASG
OURY Alexandra 03 80 72 64 35
CAFERUIS
PERREAU Aude 03 80 72 64 58
ASS

Chargés de mission

AYACHE Alia 03 80 72 64 49
VAE et bilans de compétences
BELLIO Isabelle 06 66 49 58 06
Chargée de développement des marchés et de l'évaluation qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
HIVAR Evelyne 03 80 72 64 61
FTMA
KELLENBERGER Sonja 03 80 72 64 66
Développement Études et Recherches
LAUWERIER Amélie 03 80 72 67 51
Développement Bourgogne Nord / AES Auxerre
MOINE Sarah 03 80 72 64 70
Chargée mobilité internationale

Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne

Vos contacts



L'annuaire de l'IRTESS

Formateurs

Pôle Formations accompagnement et perfectionnement

BELLINI Véronique	03 80 72 64 74
BOULLY Céline	03 56 55 04 19
JOLY Charlotte	06 22 19 64 20
HENNER Anne-Sophie	03 80 72 64 51
LAUWERIER Amélie	03 80 72 64 62
LUCAN Armelle	03 80 72 64 94
MICHEA Agnès	03 80 72 64 09
	ou 03 85 41 87 92
MONGUILLON Nathalie	07 52 05 28 94
MONGIN Elodie	03 80 72 64 30
PIEGAY Dounia DPD	03 80 72 64 37
VIARD Marie-France	03 80 72 64 78

Pôle Formations éducatives et sociales

BATTAGLIA Léonie	03 56 55 04 11
BELGHORZI Mohamed	03 80 72 67 50
BLANCHARD Océane	03 80 72 64 57
CHAUVOT Vincent	03 80 72 64 67
COMBET Betty	03 80 72 64 95
DELANNOY Mathieu	03 80 36 45 38
FOURRIER Fabienne	03 80 72 64 31
FRANSQUIN Muriel	03 80 72 67 52
GARNIER Kévin	03 80 72 64 84
GIRARD Corinne	03 56 55 04 14
GUESDON Elodie	03 80 72 64 91
HALEJCIO Jérémy	03 80 72 64 34
HUSSAMI Alice	03 80 72 67 55
LOREAU Fabien	03 80 72 64 77
MAROT Valérie	03 80 72 64 85
PERREAU Aude	03 80 72 64 58
PILLER Stéphanie	03 80 72 64 32
POIGEAULT Pauline	03 80 72 64 46
POUPONNEAU Clément	03 80 72 64 80
PRUDHOMME Mélissandre	03 80 72 64 63

Pôle Formations management et recherche

KELLER Christophe	03 80 72 67 59
KELLENBERGER Sonja	03 80 72 64 66
VILLET Cyril	03 80 72 64 93
	ou 06 72 95 54 57

Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles

AYACHE Alia	03 80 72 64 49
CHESNEL Lucie	03 80 72 64 35
COTTIN Stéphanie	03 80 72 64 87
PONCHON Anne, référent handicap	03 80 72 64 39
GIRARD Marie-Christine	03 80 72 64 45
HIVAR Evelyne	03 80 72 64 61
MANGIN Florent	03 80 72 64 79
NOWAK Nicolas	03 80 72 64 72
PONCHON Anne	03 80 72 64 39
REDOUANI Arnaud	03 80 72 67 54

Cerdim (Centre de Ressources Documentaires et d'Information Multimédia)

Accueil	03 80 72 64 69
SELLENET Tina	03 80 72 64 48
Responsable du Cerdim	
BORNET Angélique	03 80 72 64 81
Documentaliste	
HERNANDEZ Amélie	03 80 72 64 70
Documentaliste	
MICHAUD Sandrine	03 80 72 64 69
Assistante Documentaliste	
SCHUTZ Laurent	03 80 72 64 69
Auxiliaire de Documentation	

Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Vos contacts

L'annuaire de l'IRTESS

Comptabilité

PICARD Christine 03 80 72 64 92
Responsable comptabilité et paie

HUET Florence 03 80 72 67 53
Comptable

THIBAULT Nathalie 03 80 72 64 64
Comptable

Ressources humaines

DARRAS Cécile 03 80 72 67 57
Agent administratif RH

SALA Sandrine 03 80 72 67 58
Assistante RH

SI

HUNOT Thierry 03 56 55 04 16
Responsable / Administrateur ERP - SI & projets applicatifs

Services administratifs

ANDRIOT Catherine 03 80 72 64 33
Assistante de formation Pôle 4 / APP

BOUPACHA Louiza 03 80 72 64 47
Accueil / AF / AS / ASG

CACHEUX Marie 03 80 72 64 99
ASS / VRL

CONGOURDEAU Martine 03 80 72 64 50
Accueil / Planning / Suivi journées d'étude et conférences

CORREIA Marie 03 80 72 64 96
AES

DIDIER Fanny 03 56 55 04 17
MA / MM / Référent parcours / Travailleurs pairs

DUCHESNE Paola 03 80 72 64 41
APP

ESPINOSA Leïla 03 80 72 64 73
MA / ETS

ES SABOUNI Ouafae 03 56 55 04 12
Dispositif VAE / Bilan de compétences

FEUVRIER Nathalie 03 80 72 64 98
EJE / FTMA

FREREJACQUES Sabrina 03 80 72 64 53
ES

FILALI Lila 03 80 72 64 36
CAFDES / Mobilité internationale

KELATI Laïla 03 80 72 64 90
Sélection / Admission ASS-EJE-ES-ETS

LENZU Sandra 03 80 72 64 55
ME / TISF

MOINE Sarah 03 80 72 64 70
Vie étudiante / Mobilité internationale / Référent VSS

PAILLET Caroline 03 80 72 64 97
APP

ROGNON Anne 03 80 72 64 40
Dispositif VAE / Bilan de Compétences, bilan d'orientation scolaire et professionnelle

SALMI Souad 03 80 72 64 44
Assistante de formation Pôle 3 / CAFERUIS / DEIS

SCHMITT Sandrine 03 80 72 64 52
Assistante de formation Pôle 1 / APP / Interventions thématiques

THEURIOT Lucie 03 80 72 64 55
Assistante de formation

Service logistique et entretien

BOUJNANE Omar 03 80 72 67 56
Agent technique 07 54 38 78 65

SAMPAIO David 03 80 72 64 75
Assistant logistique 06 32 54 07 65

Accueil 03 80 72 64 50



Informations pratiques

Ecrire à l'IRTESS et s'informer

Envoyer un courrier

√ Concernant les courriers administratifs (arrêt maladie, accident du travail, documents relatifs au financement de la formation, etc), les adresser à Madame la Directrice Générale.

√ Pour l'envoi de documents pédagogiques, préciser le nom du formateur ou la filière de formation, ou le service concerné (ex : Cerdim, etc).

IRTESS

2 rue Professeur Marion

21000 DIJON

Vous devez mentionner cette adresse pour tous vos envois à l'IRTESS, en précisant éventuellement le nom de la personne ou le service destinataire de cet envoi.

Faire une réclamation

Merci d'adresser un mail à : contact@irtess.fr
Votre demande sera transmise au service concerné et sera traitée dans les meilleurs délais.

En savoir plus sur

√ la VAE :

Contact : contactvae@irtess.fr

√ la vie de l'IRTESS :

Suivez notre actualité pour être informé de nouvelles formations dès leur ouverture, des temps forts, des actions en partenariat, des rencontres…

Abonnez-vous au **Fil d'actu de l'IRTESS** !



√ l'actualité des événements du secteur social :

Abonnez-vous à la **newsletter du PREFAS** qui présente tous les mois les colloques, conférences, séminaires… organisés en Bourgogne-Franche-Comté et en visio.



√ les offres d'emploi

Retrouvez les offres déposées par les établissements du secteur sanitaire, social et médico-social à la rubrique Job de notre site internet.



Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Informations pratiques

La participation des étudiants et des stagiaires à la vie de l'IRTESS

Chaque promotion élit en début d'année, 2 délégués (1 titulaire et 1 suppléant).

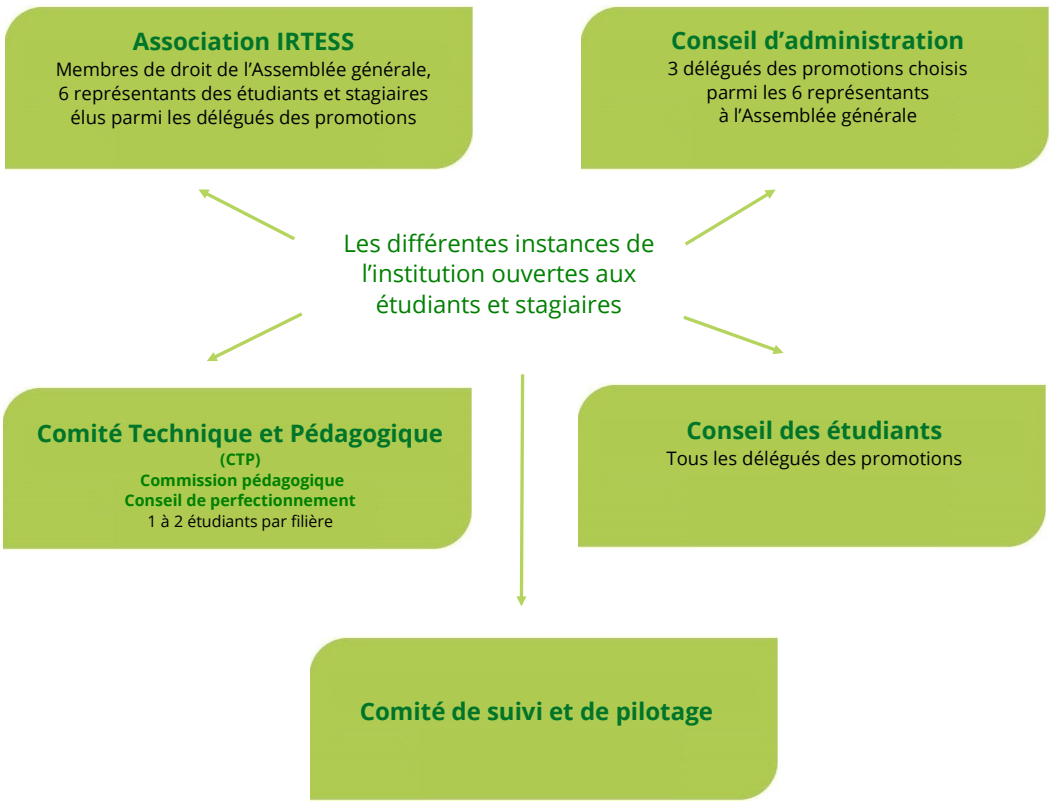
Elle dispose de plages horaires, sur les temps de formation, afin d'exercer son droit d'expression collective (temps de promotion).

Ces heures peuvent être fractionnées et organisées au sein d'une filière.

Le règlement intérieur "des étudiants et stagiaires", ainsi que le règlement pédagogique et ses annexes sont remis en début de formation.

Les étudiants et stagiaires doivent en prendre connaissance et manifester leur adhésion en les signant.

Ils sont invités à participer à la vie de l'IRTESS à la fois dans ses instances officielles et dans le cadre de l'association étudiante *MESSAJE*.



Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Informations pratiques

La participation des étudiants et des stagiaires à la vie de l'IRTESS

MESSAJE, l'association d'étudiants

Cette association a été fondée en 1997 par des étudiants, elle a été renommée et réorganisée depuis septembre 2005.

Les buts de cette association

√ Réunir les différentes filières de l'IRTESS dans un but d'échange, de création de lien social et de travail en commun

√ Représenter les étudiants de l'IRTESS pour la défense de leurs droits, de leurs intérêts matériels et moraux

√ Proposer à ses membres des services de proximité afin d'améliorer leurs études

√ Faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur formation au sein de l'Institut

Les moyens

√ Outre les ressources issues de ses activités, l'association perçoit, à l'initiative de l'IRTESS, une ristourne sur les ventes des distributeurs de boissons.

Les activités

√ Différents événements sont organisés : soirées, ciné-débats, bourses aux livres…

√ Des commissions diverses portent les projets de l'association, mais aussi, les initiatives des étudiants de l'IRTESS.

√ Le fonds d'entraide de l'association est destiné aux étudiants qui rencontreraient des difficultés financières.
Les demandes sont examinées par le Bureau de l'association.

Contacter l'association

√ par e-mail : messaje.asso.irtess@gmail.com

√ par les réseaux sociaux : groupe Facebook ; Instagram

√ grâce à la boîte aux lettres située près des casiers des formateurs (couloir administratif),

√ sur le panneau d'affichage situé à proximité du foyer des étudiants (voir n°6 sur le plan p. 22-23),

√ au local de l'association, salle n°23 situé près des salles de cours du 1er étage (voir n°9 sur le plan p. 22-23).

Adhérer à l'association :

Tous les étudiants de l'IRTESS peuvent adhérer à MESSAJE.

Le Bureau de l'association

Président : Maël Andriot
Secrétaire : Margot Courtois
Trésorière : Romane Brettner

N'hésitez pas à contacter l'association MESSAJE pour vous renseigner, proposer des projets, ou vous investir.

Une boîte à idées est à votre disposition au foyer étudiants pour recueillir vos remarques et suggestions.

Flyer de l'association

IRTESS DIJON
MESSAJE
ASSOCIATION ÉTUDIANTE

Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Informations pratiques

L’émargement électronique avec Edusign

L'IRTESS passe à l'émargement électronique

À compter de la rentrée 2026-2027, l’IRTESS utilise Edusign, une plateforme d’émargement électronique permettant de simplifier le suivi des présences des étudiants et des stagiaires.

Votre compte Edusign

Dès le début de votre formation, vous recevrez une invitation afin de créer et d'activer votre compte Edusign.

Avec votre compte Edusign, vous pourrez :

√ émarger à chaque séance de formation

√ consulter l’historique de vos présences

√ déposer directement vos justificatifs d’absence

Comment signer votre présence ?

À l’entrée ou dans la salle de cours, une plaque NFC ainsi qu’un QR Code seront mis à votre disposition. Pour enregistrer votre présence, vous pourrez :

√ scanner le QR Code avec votre smartphone

√ ou utiliser votre smartphone compatible NFC en le rapprochant simplement de la plaque NFC.

Besoin d’aide ?

Votre formateur est votre premier interlocuteur pour vous accompagner dans l’utilisation d’Edusign.

En cas de problème technique (connexion, création de compte, accès à la plateforme, difficulté d’émargement ou dépôt de justificatifs), vous pouvez contacter :

Thierry Hunot
Responsable ERP & SI
thunot@irtess.fr
Tél. 03 56 55 04 16



Besoin d’un coup de pouce pour le démarrage ?

Voir le tutoriel



Informations pratiques

Où se renseigner à l'IRTESS ?

Au bureau de la Vie étudiante
Bureau n°2 situé dans le hall de l'IRTESS
(voir n°1 sur le plan p. 26).
Tél. 03 80 72 64 70
smoine@irtess.fr

Sarah Moine est à votre disposition pour répondre à vos questions concernant les points suivants :
- carte étudiant/stagiaire IRTESS de Bourgogne,
- rémunération des étudiants (France Travail),
- bourses du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, et bourses des Conseils départementaux.

À l'accueil
Durant les heures d'ouverture :
9h-12h / 13h-17h du lundi au vendredi

Sur les panneaux d'affichage
Chaque promotion d'étudiants ou stagiaires dispose d'un panneau d'affichage sur lequel figurent les informations liées au déroulement de la formation (plannings, modifications d'emploi du temps, groupes de travail…).
Tous les panneaux pédagogiques des promotions se situent le long des couloirs desservant les salles de cours.

Sur les écrans d'affichage
Le planning quotidien des cours et réunions avec indication des salles est diffusé à divers endroits du hall de l'IRTESS.

Si vous êtes dans une situation délicate, n'hésitez pas à rencontrer :
- la chargée de la Vie étudiante (précarité, santé mentale, intégration sur Dijon…)
- les responsables de formation ou les formateurs,
- l'association des étudiants de l'IRTESS : *MESSAJE*,
- le Service Social du CROUS :
10 avenue Alain Savary
21000 DIJON
Tél. 03 45 34 84 91
Mail : social.21@crous-bfc.fr
https://www.crous-bfc.fr/social-et-accompagnement/service-social/

- Etu'bien, une équipe d'étudiants relais sur le campus de Dijon, au service du bien-être de leurs pairs

- Le site national d'information aux étudiants
www.messervices.etudiant.gouv.fr

En cas de problème de santé ou d'accident survenant à l'intérieur de l'IRTESS, la clé de l'infirmerie est à demander à l'accueil qui préviendra la direction.
En cas d'événement à l'extérieur, prévenir la direction de l'IRTESS.



Informations pratiques

Contacts utiles

CAF - Caisse d'Allocations Familiales
15 rue Jean Baptiste Lallemand
21000 DIJON
Tél. 3230
https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-cote-d-or

Info Jeunes BFC
17 place Darcy
21000 DIJON
Tél. 03 80 44 18 29
https://www.jeunes-bfc.fr/

Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
Direction de la carte des formations, de l'apprentissage et des formations sanitaires et sociales
17 boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
Tél. 03 80 44 33 00
www.bourgognefranchecomte.fr

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
10 avenue Alain Savary
21000 DIJON
Tél. 03 45 34 84 95 (ou 96)
www.crous-bfc.fr

DREETS - Direction Régionale de l'Emploi, de l'Economie, du Travail et des Solidarités (Bourgogne-Franche-Comté)
21 Boulevard Voltaire
21011 DIJON
Tél. 03 80 76 99 10
https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/

Mission locale de l'Arrondissement de DIJON
10-12 boulevard Carnot
21000 DIJON
Tél. 03 80 44 91 44

Mission locale du Chalonnais
47-49 avenue Boucicaut
71100 CHALON-SUR-SAONE
https://missionslocales-bfc.fr/mission-locale-chalonnais/

Associations étudiantes

FEBIA (Fédération Étudiante de Bourgogne Inter-Associative)
https://febia.org

FNEMS (Fédération Nationale des Etudiant.e.s en Milieu Social)
Facebook
Instagram

Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Informations pratiques

Où se documenter ?

Cerdim (Centre de Ressources Documentaires et d'Information Multimédia) de l'IRTESS

Il est destiné aux personnes en formation à l'IRTESS, aux formateurs et aux institutions et professionnels du secteur et ouvert à toute personne intéressée*.

Vous avez à votre disposition un fonds de 100 000 références (ouvrages et revues spécialisés, DVD…), des ressources numériques : revues et livres sur Cairn et Champ social, des vidéos en ligne (Arte Campus) et une newsletter hebdomadaire, Fréquence Doc' (envoyée chaque jeudi), vous informant des dernières acquisitions du service.

Services proposés

- Accueil, information, conseil, consultation libre et emprunt

- Accès au portail documentaire sur place ou à distance, pour effectuer vos recherches et accéder aux plateformes Cairn et Arte Campus : https://cerdim.irtess.fr/

- Aide à la recherche via un formulaire de demande en ligne si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer ou si le service est fermé. https://bit.ly/3BecLNx

Des indications sur le fonctionnement du Cerdim sont affichées à l'entrée du service. (Exemple : jours de fermeture prévus, changements d'horaires d'ouverture, utilisations particulières des salles…).

Renseignez-vous !

Tél. 03 80 72 64 69 - accueil.cerdim@irtess.fr

Le service est ouvert en journée continue, sauf le jeudi :

Lundi : 8 h 30 - 18 h
Mardi : 8 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 18 h
Jeudi : 13 h - 18 h
Vendredi : 8h30 h - 17 h

Inscription

Un numéro d'emprunteur vous est attribué dès votre entrée en formation. Il figure sur votre carte d'étudiant et vous sert d'identifiant pour consulter le portail documentaire.

Pour pouvoir bénéficier des services du Cerdim (emprunts, recherche sur le portail documentaire…), chaque étudiant doit prendre connaissance du règlement et le signer.

Fonctionnement

Les temps de présence à l'IRTESS variant d'une formation à l'autre, un certain nombre de règles sont établies et figurent dans le règlement du Cerdim, afin de permettre à chaque étudiant d'avoir accès aux documents empruntables dans un délai raisonnable.

Il est important que chacun respecte ces règles pour le bon fonctionnement général.



afin de bénéficier de tous les services du Cerdim, les personnes extérieures doivent s'acquitter d'une cotisation de 28€ valable un an.



Informations pratiques

Où se documenter ?

Bibliothèque Universitaire

Bibliothèque de l'Université de Bourgogne
3 esplanade Erasme - 21000 DIJON
Tél. 03 80 39 51 10
L'inscription pour les lecteurs extérieurs est de 50 €/an (tarif 2026-2027).

Attention ! Les modalités de fonctionnement sont différentes de celles du Centre de Ressources Documentaires de l'IRTESS.

Bibliothèque Municipale

Vous pouvez également vous inscrire à la bibliothèque la plus proche de votre résidence principale.
Les plus proches de l'IRTESS :

Annexe Mansart
2 boulevard Mansart - 21000 DIJON
Tél. 03 80 48 80 50

Médiathèque Champollion (en travaux)
14, rue Camille Claudel - 21000 Dijon
Tél. 03 80 48 84 00
https://bm.dijon.fr/

Centre de documentation de la Chartreuse

1 boulevard Chanoine Kir, BP 23314
21000 DIJON
Tél. 03 80 42 55 80 / 03 80 42 55 81
https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/espaces-de-ressources-bourgogne/ressources-documentaires/
Spécialisé dans les domaines de la psychiatrie, de la psychologie, de la santé mentale, en addictologie, en psychiatrie de l'enfant, de l'adolescent et de la personne âgée. Ouvert à tous

L'inscription pour les lecteurs extérieurs est de 12 €/an pour emprunter.

Centre de Ressources Documentaires du Campus Paramédical CHU Dijon Bourgogne

12 boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny BP 77908 - 21079 Dijon Cedex
Tél. 03.80.29.53.54
crdocifps@chu-dijon.fr
Cotisation annuelle (15€) pour les lecteurs extérieurs.

Centre de documentation Centre Ressources Autismes de Bourgogne

19 Rue René Coty - 21000 Dijon
Tél. 03 80 29 50 76
https://www.crabourgogne.org/

Promotion Santé BFC

2, place des Savoirs 21000 Dijon
Tél. 03 80 66 73 48
contact@promotion-sante-bfc.org
https://www.promotion-sante-bfc.org/
Adhésion gratuite. Accueil uniquement sur rendez-vous

Outils et services à votre disposition

Bureautique, messagerie et internet

L'IRTESS dispose d'un accès Wifi et d'une salle informatique disposant de 20 postes avec accès internet (via compte Office IRTESS).

Salle multimédia
Située dans l'espace du Cerdim, la salle multimédia a une capacité de 10 places et vous offre la possibilité de brancher un portable et projeter sur écran, visionner des DVD.
Cet espace peut également être utilisé pour des travaux ou réunions en petit groupe.

Matériel à disposition : un vidéo projecteur, un écran, un tableau blanc, un écran de télévision.

Photocopie, impression et numérisation
Via l'outil Uniflow et votre compte Office IRTESS (cf. procédure création), vous pouvez numériser, photocopier ou imprimer des documents aux formats A4 ou A3.
Tarifs pour une copie
A4 N&B : 0,05 cts
A4 couleur : 0,20 cts

Où imprimer ?

Sur le copieur situé au Cerdim, à partir de votre téléphone portable, votre ordinateur ou un PC de la salle informatique.



Salle multimédia



Salle informatique (SI1)



Informations pratiques

Accessibilité handicap



Accueil et accompagnement

L'équipe de l'IRTESS accueille et accompagne chaque personne dans son parcours de formation, de VAE ou de bilan de compétences selon ses besoins.

L'IRTESS applique les dispositions en matière d'accessibilité et mobilise les ressources et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner et adapter le parcours de formation ou d'évolution professionnelle des personnes en situation de handicap.

Afin que le parcours de formation puisse être réalisé dans des conditions offrant les mêmes possibilités de réussite pour tous, l'équipe pédagogique et le référent handicap se mobilisent. Une réflexion s'engage dès lors avec le stagiaire concerné sur les adaptations nécessaires selon chaque situation et se poursuivra avec lui tout au long de son parcours.

Exemple : adaptation matérielle et/ou pédagogique, accompagnement des demandes d'aménagement d'épreuves pour les examens…

Accessibilité des locaux

Venir à l'IRTESS : voir p. 21

Les personnes à mobilité réduite peuvent, en amont de leur venue à l'IRTESS, contacter l'accueil (03 80 72 64 50 ou contact@irtess.fr) ou la référente handicap (03 80 72 64 39 ou referent-handicap@irtess.fr.

Pour toute question concernant les aménagements et les parcours personnalisés, vous pouvez contacter le référent handicap Anne Ponchon, à qui vous pouvez également vous adresser en cas de réclamation :
referent-handicap@irtess.fr - 03 80 72 64 39

Notre démarche vigilante pour accueillir les publics présentant des difficultés de nature handicapante est présentée dans une cartographie synthétique que vous pouvez consulter sur notre site internet Rubrique Accessibilité handicap

Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Informations pratiques

Harcèlement et violences sexistes et sexuelles

De quoi parle-t-on ?

Le harcèlement a pour objet ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime et un impact sur sa santé physique ou psychique.

Le **harcèlement sexuel** constitue un délit quel que soit le lien entre l'auteur et la victime. L'agresseur ne cherche pas à séduire ou plaire, il veut imposer ses choix et son pouvoir. La victime est mal à l'aise, nerveuse et cherche à éviter l'agresseur.

Le **harcèlement moral** est le fait d'imposer à autrui des gestes, paroles, comportements, attitudes répétées visant ou conduisant à dégrader ses conditions de vie et/ou de travail.

On appelle **cyberharcèlement** le fait de tenir des propos ou d'avoir des comportements répétés qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ou ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime, en utilisant les différentes formes de communication électronique.

Le harcèlement en ligne est interdit et puni par la loi, que les échanges soient publics (sur un forum par exemple) ou privés (entre amis sur un réseau social).

Quelle que soit la forme de harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel, qu'il s'exerce de manière physique et/ou en ligne, c'est une violence fondée sur des rapports de domination et d'intimidation ayant des conséquences graves sur les victimes. Ses conséquences physiques et psychologiques pour vous sont importantes, multiples et durables : insomnies, peurs intenses, dépression, tentatives de suicide, angoisse, perte de confiance en soi, douleurs chroniques, etc.

Elles peuvent avoir un impact sur votre santé mais également sur votre vie sociale, familiale ou encore professionnelle.

Source : https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/harcelements

A qui vous adresser si vous êtes concerné ?

A l'IRTESS, vous pouvez contacter le service de la vie étudiante - 03 80 72 64 70.

Vous pouvez aussi appeler un des numéros d'urgence dont le **3919 Violence femmes infos** ou faire un signalement en ligne.

Démarche en ligne

Signaler une violence conjugale, sexuelle ou sexiste : https://www.service-public.gouv.fr/cmi

N° d'urgence

Samu : 15
Police : 17 ou 03 80 44 55 00
Pompiers : 18
Urgence - **Service pour personnes sourdes ou malentendantes** : 114
Samu Social : 115
Allô, enfance en danger : 119
SOS 21 Dijon : 03 80 78 68 68
SOS Amitié : 03 80 67 15 15
Solidarité femmes 21 : 03 80 67 17 89
Planning familial 21 : 07 84 74 84 90
Prévention suicide : 3114
Femmes victimes de violence : 3919
Maltraitance personnes âgées : 3977
AMACOD (lutte contre les discriminations) : 0 800 21 3000
Centre anti-poison : 03 83 22 50 50
Drogues info service : 0 800 23 13 13
Mal-être des étudiants : 0 800 737 800
Sida info service : 0 800 840 800

Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Informations pratiques

Harcèlement et violences sexistes et sexuelles

Le violentomètre des VSS dans le couple

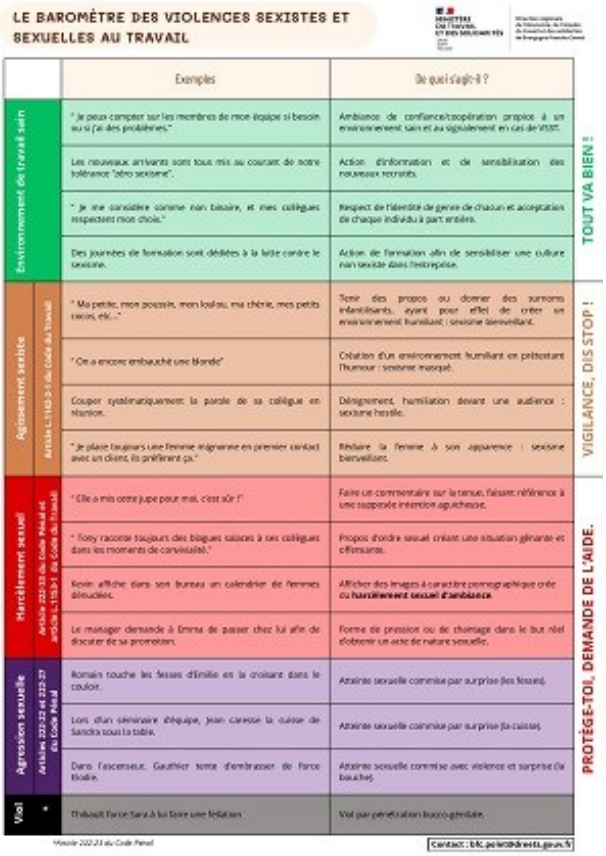
Source : OIVF

Sous forme de règle graduée, le violentomètre rappelle ce qui relève ou non des violences à travers une graduation colorée par 23 exemples de comportements types qu'un partenaire peut avoir.



Le baromètre des VSS au travail

Source : Plan Régional Santé au Travail Bourgogne-Franche-Comté 2021-2025 – DREETS BFC



Cliquer sur les visuels pour afficher le contenu en ligne

Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



Informations pratiques

Venir à l'IRTESS et se restaurer

Venir à l'IRTESS

En tramway
Depuis la gare, prendre la ligne T1 du tramway direction Quétigny centre - La Parenthèse. Depuis le parking-relais, prendre le T1 direction Dijon Gare. L'arrêt CHU-Hôpitaux se situe à 150 m de l'IRTESS.
Pour plus d'information sur les transports en commun : www.divia.fr

En deux roues
Un parc à vélos est installé à l'entrée de l'IRTESS et 2 stations VELODI sont disponibles sur le domaine du CHU.

En voiture
L'usage du parking-relais le plus proche de l'IRTESS est fortement recommandé. Stationner votre véhicule sur le parking relais du réseau DIVIA situé à côté de l'arrêt de tram **Piscine olympique** (31 rue Pierre de Coubertin)**.** Puis prendre le tram et descendre à l'arrêt **CHU–Hôpitaux**.

Se restaurer

À proximité de l'IRTESS

√ Aux Restaurants Universitaires (voir plan du campus p. 24)

√ Dans les boulangeries, sandwicheries et food trucks aux alentours

√ Au centre commercial Grand Quetigny : cafétérias, self...

L'IRTESS ne dispose pas d'un service de restauration.
Toutefois, le foyer des étudiants, d'une capacité de 60 places, est à votre disposition pendant les temps de pause.
Vous y trouverez un distributeur de boissons et de snacking ainsi que des fours à micro-ondes et des réfrigérateurs.

L'usage de cette salle est sous votre responsabilité.
Veillez à la propreté et à l'hygiène, en particulier à ne pas laisser de denrées périssables dans les réfrigérateurs.

Avis aux fumeurs

Nous vous informons qu'il est interdit de fumer devant l'entrée principale ainsi que dans les locaux de l'IRTESS.

Vous pouvez fumer **à l'arrière** du bâtiment, aux deux emplacements dédiés, en respectant la propreté des abords.



Informations pratiques

Où se loger ?

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
10 avenue Alain Savary
21000 DIJON
Tél. 03 45 34 85 33
accueil.hebergement-dijon@crous-bfc.fr
www.crous-bfc.fr

Le CROUS gère une résidence sur le site de l'IRTESS.

Voici quelques adresses susceptibles de vous aider dans votre recherche :

Urbanalis - L'habitat jeune à Dijon
4 rue du Pont des Tanneries
21000 DIJON
Tél. 03 80 41 19 56
www.urbanalis.fr

(Pour étudiants salariés et apprentis)

Ethic Etapes Dijon - CRI Centre de Rencontres Internationales
1 avenue Champollion
21000 DIJON
Tél. 03 80 72 95 20
www.cri-dijon.com

Résidence Internationale des Étudiants (RIE)
4-6 rue Maréchal Leclerc
21000 DIJON
Tél. 03 80 71 70 00
https://cief.u-bourgogne.fr/la-residence-internationale-detudiants

Binôme 21 (Logement Intergénérationnel)
41 rue d'York
21000 DIJON
Tél. 03 80 46 17 43
www.binome21.fr

Grand Dijon Habitat
2 bis rue Maréchal Leclerc
21000 DIJON
Tél. 03 80 71 84 00
www.granddijonhabitat.fr

ORVITIS - Office Public de l'Habitat de la Côte d'Or
17 boulevard Voltaire
21000 DIJON
Tél. 0 810 021 000
www.orvitis.fr

A noter : **Info jeunes BFC** propose des informations utiles pour trouver son logement.



Informations pratiques

Où se distraire ?

Activités culturelles

ABC - Association Bourguignonne Culturelle
4 passage Darcy - 21000 DIJON
Tél. 03 80 30 59 78
www.abcdijon.org

Auditorium
Place jean Bouhey - 21000 DIJON
Tél. 03 80 48 82 82
www.opera-dijon.fr

Le Bistrot de la Scène
203 rue d'Auxonne - 21000 DIJON
Tél. 03 80 67 87 39
www.bistrotdelascene.fr

Le Cèdre
9 Esplanade de la République
21300 CHENOVE
Tél. 03 80 51 56 25
https://www.cedre.ville-chenove.fr/

Centre culturel - Atheneum
Esplanade Erasme
1 rue Edgar Faure - 21000 DIJON
Tél. 03 80 39 52 20
https://atheneum.u-bourgogne.fr/

Cinéma Eldorado
21 rue Alfred de Musset - 21000 DIJON
Tél. 03 80 66 51 89
www.cinema-eldorado.fr

Darcy Comédie
10 rue Devosge - 21000 Dijon
Tél. 03 80 43 68 10
www.darcycomedie.com

Grand théâtre de l'Opéra de Dijon
Place du théâtre - 21000 DIJON

Musée des Beaux-Arts
Palais des Ducs et des Etats de Bourgogne
Place de la Sainte Chapelle - 21000 DIJON
Tél. 03 80 74 52 09
https://beaux-arts.dijon.fr/

Théâtre des Feuillants
9 rue Condorcet - 21000 DIJON
Tél. 03 80 74 51 51
https://21.agendaculturel.fr/theatre-des-feuillants

Théâtre Mansart
94 boulevard Mansart - 21000 DIJON
Tél. 03 80 63 00.00
https://culture.crous-bfc.fr/

Théâtre National Dijon Bourgogne
Rue Danton - Parvis Saint-Jean - 21000 Dijon
Tél. 03 80 30 12 12
www.tdb-cdn.com

La Vapeur (salle de spectacle)
42 avenue de Stalingrad - 21000 DIJON
Tél. 03 80 48 86 00
www.lavapeur.com

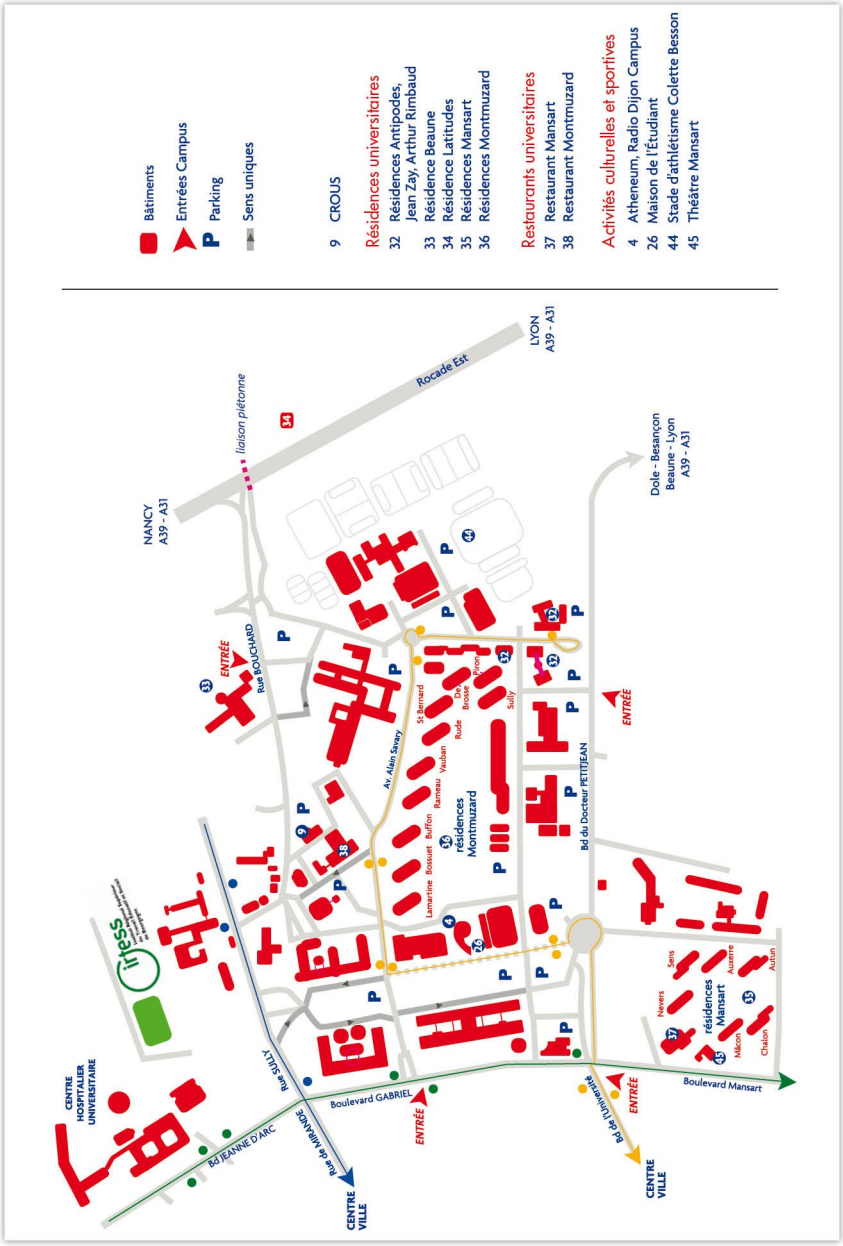
Le Zénith - Parc de la Toison d'Or
Rue de Colchide - 21000 DIJON
Tél. 03 80 72 21 21
www.zenith-dijon.fr

À l'IRTESS
L'IRTESS peut accueillir des expositions temporaires.

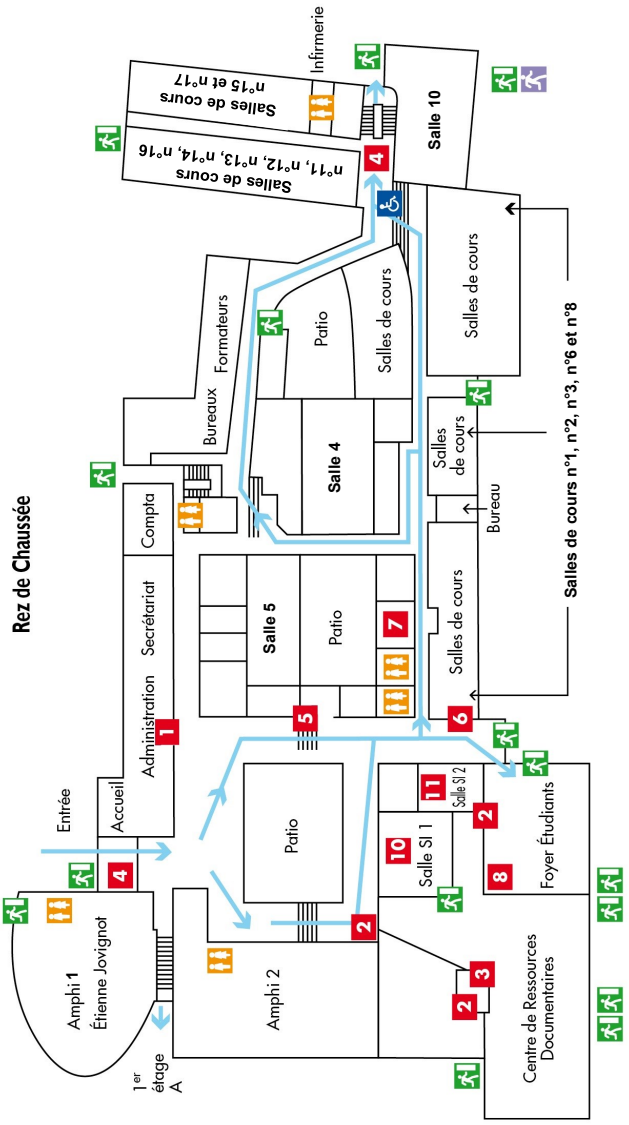
Les spectacles, conférences et autres événements en lien avec le secteur social et médico social sont annoncés dans la newsletter du Prefas, envoyée mensuellement et mise en ligne sur le site de l'IRTESS.
Alors, abonnez-vous en flashant le QRcode !

Plans

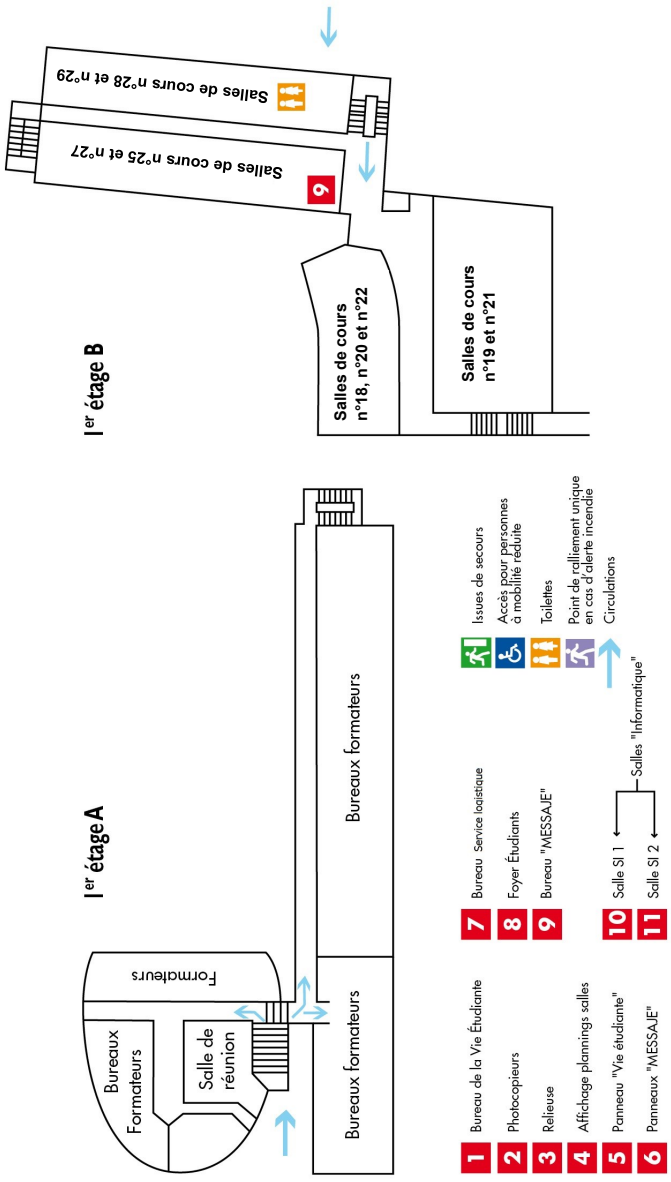
Le Campus Universitaire



Plans du bâtiment

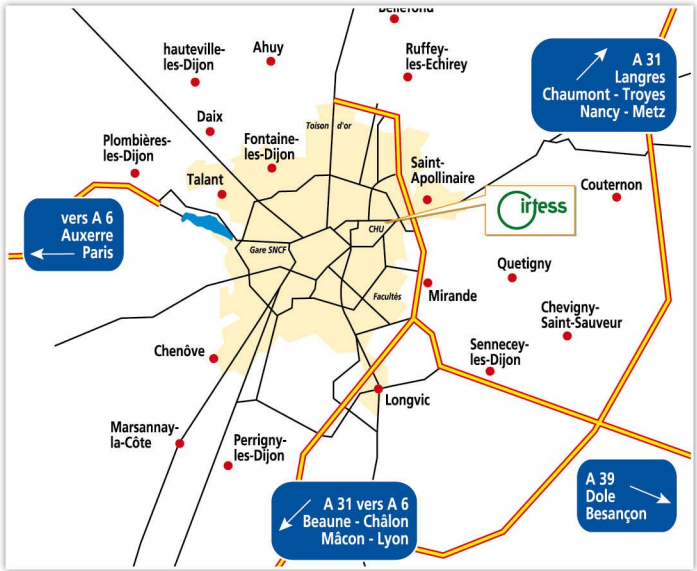


Plans du bâtiment

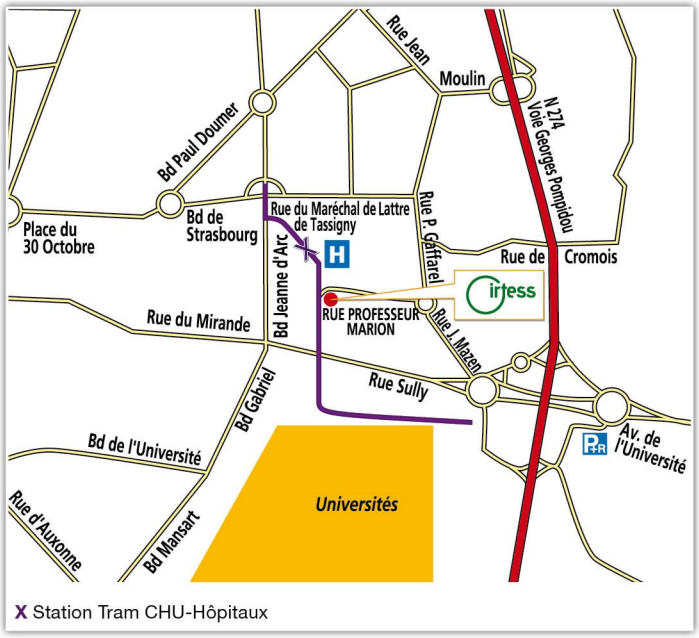


Cartes

Accéder à l'IRTESS



Pour suivre l'itinéraire, flashez le QR code



Plans

Réseau Divia



Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne



HORAIRES D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES

VIE ÉTUDIANTE
Lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h - 17h
Tél. 03 80 72 64 70

SELECTION / ADMISSION ASS-EJE-ES-ETS :
Lundi à Jeudi : 8h45-12h/13h45-17h45
Mardi et jeudi après-midi : accueil téléphonique uniquement
Vendredi : 9h-12/13h45-16h45
Tél. 03 80 72 64 90

SELECTION / ADMISSION ME-TISF :
Lundi et mercredi : 9h -13h30/14h-18h30
Mardi et jeudi matin : 9h-14h
Vendredi : 9h-13h15/13h45-16h30
Tél. 03 80 72 64 55



IRTESS
2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON
E-mail : accueil@irtess.fr - www.irtess.fr
Tél. 03 80 72 64 50

Publication : juillet 2026 - MAJ : novembre 2026